

"Selon une enquête de la Commission publiée aujourd'hui, qui a été réalisée auprès d'entreprises européennes comptant parmi celles qui investissent le plus dans la R&D, les entreprises de l'UE occupant les premiers rangs dans ce domaine s'attendent à une augmentation moyenne de leurs investissements dans la recherche et le développement de 4 % par an sur la période 2012-2014. Les résultats de l'enquête montrent l'importance accordée par ces entreprises à la R&D, qu'elles considèrent comme un facteur déterminant pour leur croissance et leur prospérité futures en dépit des difficultés économiques actuelles. Avec une croissance moyenne attendue des investissements en R&D de 11 % par an, le secteur des logiciels et des services informatiques est le plus engagé dans cette voie. Les entreprises interrogées citent la R&D interne comme le principal moteur d'innovation, avant les études de marché et les activités connexes de préparation au lancement de nouveaux produits.

«Cette tendance favorable de l'investissement en R&D des entreprises est essentielle à la compétitivité européenne», a déclaré Máire Geoghegan-Quinn, commissaire chargée de la recherche, de l'innovation et de la science. «Ce sont principalement ces entreprises qui contribuent à rendre l'économie européenne plus intelligente et à faire en sorte qu'elle repose davantage sur la connaissance. Horizon 2020, notre futur programme de recherche et d'innovation, donnera une nouvelle impulsion aux entreprises innovantes».

Interrogées sur l'incidence des politiques et facteurs externes sur leurs activités d'innovation, les entreprises répondantes ont mis en avant les importants effets positifs des incitations fiscales, des subventions nationales, du soutien financier de l'UE et des partenariats public-privé à l'échelon national et au niveau de l'UE. Au contraire, un grand nombre d'entreprises voient dans la durée nécessaire pour obtenir la protection de droits de propriété intellectuelle et dans les coûts que requiert cette protection les principaux facteurs ayant des répercussions négatives sur leurs activités d'innovation. Ce constat confirme l'importance d'un régime efficace de protection des droits de propriété intellectuelle pour stimuler les activités d'innovation des entreprises.

L'enquête réalisée auprès des entreprises portait aussi sur l'importance de différents moyens de partage des connaissances. La conclusion d'accords de collaboration avec d'autres sociétés apparaît comme le plus important d'entre eux. Les autres moyens de partage des connaissances que citent les entreprises actives dans des secteurs à forte intensité de R&D sont la prise de licences et la concession de licences à d'autres entreprises, puis les accords avec des établissements d'enseignement supérieur et d'autres organismes de recherche publics. Les entreprises appartenant à des secteurs à moyenne ou faible intensité en R&D considèrent quant à elles que les accords avec des établissements d'enseignement supérieur et d'autres organismes de recherche publics sont plus importants que l'octroi et la prise de licences. D'une manière générale, les résultats montrent la grande importance accordée à ces différents modes de partage des connaissances par un grand nombre d'entreprises, ce qui est peut-être le signe de l'importance croissante de l'innovation ouverte".

[lire la suite](#)

Malgré la crise les entreprises européennes devraient accroître leurs dépenses en RD

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)

Mardi, 21 Août 2012 00:00 -

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Malgré la crise les entreprises européennes devraient accroître leurs dépenses en RD](#)